



Conditions de travail

Plus de 100 groupes de discussion pour faire émerger d'ici juin des pistes concrètes d'amélioration dans les CMS vaudois

Lausanne, le 19 février 2019 – L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) lance, avec les 7 associations et fondations régionales regroupant les 48 CMS vaudois, une vaste opération visant à permettre aux quelque 5000 collaboratrices et collaborateurs du dispositif de proposer des pistes concrètes pour agir sur leurs conditions de travail. Plus de 100 groupes de discussion seront constitués pour suggérer les actions à mener au niveau des CMS, des associations et fondations régionales, ainsi que de la faïtière AVASAD, dans les domaines à améliorer identifiés lors du diagnostic réalisé en 2018. Un plan d'actions sera établi d'ici cet été.

Pour fin mars, dans chacun des 48 CMS vaudois ainsi qu'au niveau des 7 associations et fondations régionales et de la faïtière AVASAD, plusieurs groupes de discussion composés de collaboratrices et collaborateurs volontaires seront constitués pour analyser les principaux résultats obtenus lors de l'enquête quantitative réalisée en 2018. Ces plus de 100 groupes seront également chargés de suggérer d'ici fin juin des actions prioritaires pour améliorer les conditions de travail à leur niveau. Les propositions retenues constitueront un plan d'actions à mettre en œuvre dès août 2019.

Tous les collaborateurs ont reçu hier les résultats de l'enquête et des informations sur la suite de la démarche. Jusqu'à 3 groupes de discussion seront constitués dans chaque entité, sur la base d'un vote électronique qui permettra d'identifier sur quels points les employés souhaitent prioritairement travailler. Certains points jugés communs à tout le dispositif par les directions des associations et fondations régionales et de l'AVASAD feront l'objet de groupes de discussions dédiés.

Une fois les sujets de discussion choisis, les collaborateurs seront invités à participer aux différents groupes, qui bénéficieront du soutien des responsables des ressources humaines et des commissions du personnel. A noter qu'un groupe de travail cantonal sera créé avec les syndicats signataires de la Convention collective de travail (CCT) et les responsables du dispositif, pour faire des propositions sur les aspects liés, notamment la rémunération.

« Le diagnostic a montré qu'au niveau cantonal, la situation était positive sur de nombreuses dimensions des conditions de travail, mais aussi qu'il y avait des sujets sérieux à empoigner, par exemple dans le domaine du stress, de la charge administrative, de la rémunération, de la planification, du bien-être au travail ou de la communication interne, indique Tristan Gratier, président de l'AVASAD. Le programme qui démarre est clairement inédit et ambitieux, car les enjeux sont élevés pour la population vaudoise, qui a et aura toujours plus besoin de nos prestations. Nous voulons donc que les équipes sur le terrain bénéficient des meilleures conditions possibles pour les délivrer. Néanmoins, il faut être conscient que le dispositif n'est pas maître de son destin en ce qui concerne certaines conditions-cadres de son activité, comme les conditions salariales, ou les exigences de reporting des assureurs maladie. Il faudra donc aussi mener un dialogue actif auprès des partenaires, financeurs et décideurs au niveau cantonal, voire fédéral. »

La démarche de diagnostic partagé s'est déroulée en deux temps à l'automne 2018. En octobre, une enquête sur les conditions de travail a été menée par un mandataire spécialisé auprès des collaboratrices et collaborateurs du dispositif (3360 réponses, taux de participation de 68,9%). Puis en novembre, deux forums ont été organisés avec les commissions du personnel, puis les représentants des syndicats et des associations professionnelles, dans le but de partager et d'enrichir qualitativement les résultats obtenus.

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, afin notamment de permettre aux personnes dépendantes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap de rester dans leur lieu de vie. En 2017, 32'780 personnes (4,2 % de la population vaudoise), dont la moitié était âgée de 80 ans et plus, ont bénéficié de 2,156 millions d'heures d'aide et de soins prodigués par 4'905 collaboratrices et collaborateurs (3'092.5 EPT).

Informations complémentaires

Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)

Tristan Gratier, Président du Conseil d'administration
tristan.gratier@avasad.ch

Susana Garcia, Directrice générale
susana.garcia@avasad.ch

www.avasad.ch